

COMM'UNE INFO SALIGNAC AUTOMNE 2020



Chères Salignacaises, Chers Salignacais

C'est avec un grand plaisir renouvelé que je vous retrouve avec ce nouveau bulletin "Comm'une info", pour retracer avec vous les événements de notre village. Je voudrais d'abord remercier l'équipe municipale qui a pris une part très active à leur bon déroulement. Vous pourrez observer la dynamique et l'application engagées par celle-ci.

Ce nouveau mandat ne débute pas dans la facilité. Face à une crise sanitaire et économique inédite qui bouleverse la planète entière, l'année 2020 restera certainement dans nos mémoires. Le confinement est de nouveau parmi nous, aussi j'appelle une nouvelle fois à la vigilance, à la mise en œuvre des gestes barrières pour vous protéger et surtout protéger les autres. Le masque fait partie à présent de notre panoplie.

En parallèle, nous devons poursuivre les projets de notre village, les entrepreneurs se sont activés pour finir les travaux concernant l'appartement de la Mairie et le Restaurant. Je les en remercie ainsi que nos employés communaux. D'autres travaux urgents seront à réaliser, réfection de la toiture des bureaux de la Communauté des Communes, remplacement d'une partie de la canalisation d'assainissement au quartier de Sens, travaux de voirie, radars pédagogiques sur la RD4. Le vendredi 18 septembre, à l'initiative du Conseil Municipal, une réunion d'information publique a rassemblé plusieurs habitants concernés par la problématique de la réception de la téléphonie mobile. Nous avons senti un réel intérêt de la part de nos administrés et je les remercie. Aussi, le projet d'implantation d'une antenne sapin a été signé et renvoyé pour sa réalisation.

Je remercie également les bénévoles du Foyer Rural pour son investissement concernant l'organisation du vide-grenier au bénéfice de la ligue contre le cancer. C'est grâce à vous que se tisse le lien social.

Je tenais particulièrement à vous faire part d'un petit incident qui a touché un agriculteur de la commune qui a eu la mauvaise surprise de voir son appareil d'arrosage vandalisé (n'oublions pas que c'est grâce aux agriculteurs que nous remplissons nos assiettes !).

Nous ne ménages pas nos efforts pour offrir à nos jeunes écoliers des conditions d'apprentissage optimales dans des bâtiments régulièrement entretenus et du matériel de qualité. Notamment le renouvellement d'un rétroprojecteur, d'une photocopieuse professionnelle, du téléphone fixe pour les 3 salles de classe et la révision du parc informatique de l'école élémentaire. En parlant d'école, j'ai une pensée toute particulière pour Samuel PATY.

Malgré ce contexte troublé par le confinement et par des actes de barbarie, l'entraide et la solidarité restent des valeurs d'avenir fondamentales que notre commune entend pleinement soutenir pour maintenir notre modèle social, laïque et républicain. Je vous souhaite une bonne lecture.

Prenez soin de vous.

Angélique Euloge

Etat civil

Naissances

- Alessio CHAISSE né le 25 juillet 2020 à Digne-les-Bains
- Évana GATINEAU-JEAN née le 3 août 2020 à Digne-les-Bains
- Maëvann SOK né le 17 septembre 2020 à Manosque
- Baptiste FAVINI né le 29 septembre 2020 à Gap
- Maïna LOMBARD née le 03 novembre 2020 à Gap



PACS



HERBAUT Sophie et DIES Benjamin
le 11 septembre 2020

Renseignements utiles

MAIRIE DE SALIGNAC

Le village – 04290 Salignac

Horaires d'ouverture :

le lundi, jeudi, vendredi de 8H00 à 12H00 et de 13H30 à 17H00

le mardi de 13H30 à 17H00.

Téléphone : 04.92.61.31.28

Adresse mail : salignachp@orange.fr

COMMUNAUTE DE COMMUNES JABRON LURE VANÇON DURANCE

Le village – 04290 Salignac

Horaires d'ouverture :

le lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi de 8H00 à 12H00 et de 14H00 à 18H00

Téléphone : 04.92.34.46.75

Adresse mail : secretariatrhccjvd@orange.fr

LES NUMEROS D'URGENCE

Police secours: 17

Pompiers : 18

Samu : 15

Hôpital de Sisteron :

04 92 33 70 00

Gendarmerie de Château-Arnoux :

04 92 64 00 02

Rappel : les ordures ménagères et l'éclairage public sont les compétences de la Communauté des Communes.

SIVU SALIGNAC-ENTREPIERRES (eau potable)

La Girale – 04200 Entrepierres

Horaires d'ouverture : le jeudi de 8H30 à 12H00 et de 14H00 à 18H00

Téléphone secrétariat : 09.62.12.65.45

Téléphone astreinte : 06.86.58.68.30 **uniquement en cas de problème technique**

Adresse mail : sivu@entrepierres.fr à privilégier

ASA D'IRRIGATION

Zone du Parc d'Activité – 23 Allée des Genêts – Bureau 1 Bât. 23 – 04200 SISTERON

Horaires d'ouverture : le mardi de 8H00 à 12H00 et de 14H00 à 18H00

Téléphone : 04.92.31.35.25

Adresse mail : asasalignacentrepierres@orange.fr

Document utile

ATTESTATION DE DEPLACEMENT DEROGATOIRE

En application des mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19
dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire

Je soussigné(e) : M/Mme

Né(e) le : _____ **à :** _____

Demeurant : _____

Certifie que mon déplacement est lié au motif suivant (cocher la case) autorisé en application des mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de Covid 19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire (1) :

- Déplacements entre le domicile et le lieu d'exercice de l'activité professionnelle ou un établissement d'enseignement ou de formation, déplacements professionnels ne pouvant être différés, déplacements pour un concours ou un examen.
- Déplacements pour effectuer des achats de fournitures nécessaires à l'activité professionnelle, des achats de première nécessité dans des établissements dont les activités demeurent autorisées, le retrait de commande et les livraisons à domicile.
- Consultations, examens et soins ne pouvant être ni assurés à distance ni différés et l'achat de médicaments
- Déplacements pour motif familial impérieux, pour l'assistance aux personnes vulnérables et précaires ou la garde d'enfants
- Déplacements des personnes en situation de handicap et leur accompagnant
- Déplacements brefs, dans la limite d'une heure quotidienne et dans un rayon maximal d'un km autour du domicile, liés soit à l'activité physique individuelle des personnes, à l'exclusion de toute pratique sportive collective et de toute proximité avec d'autres personnes, soit à la promenade avec les seules personnes regroupées dans un même domicile, soit aux besoins des animaux de compagnie
- Convocation judiciaire ou administrative et pour se rendre dans un service public
- Participation à des missions d'intérêt général sur demande de l'autorité administrative
- Déplacement pour chercher les enfants à l'école et à l'occasion de leurs activités périscolaires

Fait à : _____ **Le :** _____ **à** _____ **h**
(date et heure de début de sortie à mentionner obligatoirement)

Signature : _____

- (1) Les personnes souhaitant bénéficier de l'une de ces exceptions doivent se munir s'il y a lieu, lors de leurs déplacements hors de leur domicile, d'un document leur permettant de justifier que le déplacement considéré entre dans le champ de l'une de ces exceptions
- (2) A utiliser par les travailleurs non-salariés, lorsqu'ils ne peuvent disposer d'un justificatif de déplacement établi par leur employeur.
- (3) Y compris les acquisitions à titre gratuit (distribution de denrées alimentaires...) et les déplacements liés à la perception de prestations sociales t au retrait d'espèces

Suite à l'appel lancé dans le numéro de Comm'une info été 2020, nous avons le plaisir de diffuser les cartes de visites qui nous ont été adressées par des Entreprises Salignacaises



L'iris Bleu
Viviane Briançon
Galerie de Peinture
04 92 61 10 08
171 rue Droite 04200 Sisteron



Thierry LEITZ, Artisan
2, les terrasses du Mardaric 04290 SALIGNAC
Tél. 06 60 85 25 87 Siret 378 634 489 00025
Mail : thierryleitz@yahoo.fr



Artisan Peintre
Rolland PEREZ
*Peinture
intérieure, extérieure
Revêtement sols et murs
Décoration*
04290 SALIGNAC
rolland.perez04@gmail.com **06 78 68 91 13**



SASU DOMENGE Sylvain
Tous travaux du bâtiment
Neuf et rénovation
Siret n°81968490300019
Assurance décennale **0698303625**
sasudomengesylvain@yahoo.fr
04290 SALIGNAC



**PROVENCE
INTENDANCE**
PISCINE
Réparation - Entretien - Rénovation
François NICOLA
06 87 28 48 09
Le Jas du Moine - 04290 SALIGNAC
cg@provence-intendance.com



**FAVINI
SERVICES**
PRODUITS AGRICOLES | LOCATIONS DE BENNES | TRANSPORTS
06.27.76.11.20
Le plan du Borny 04290 SALIGNAC



SOCIÉTÉ ALPINE DES BOIS
Société **Alpine
des
Bois**
ENVIRONNEMENT
Débroussaillage - Déboisement
Broyage: bois, pierre, souche
Préparation de terrain
Elagage - Démontage d'arbres
Bois de chauffage
Les Gilotières
04290 SALIGNAC
alpinedesbois@orange.fr
www.alpinedesbois.com
Tél. 04 92 62 67 58
Fax 04 92 61 08 59
Port. 06 74 89 17 18

Paiements des factures d'assainissement

Pour les personnes raccordées au réseau d'eaux usées, vous recevrez vos factures en fin d'année et aurez la possibilité de les régler :

- En **espèces ou par carte bancaire**, auprès d'un buraliste ou partenaire agréé grâce au QR code présent sur votre facture (liste consultable sur le site www.impots.gouv.fr/portail/paiement-de-proximite)
- Par **chèque** à l'ordre du Trésor public, dans l'enveloppe retour avec votre TIP SEPA
- Par internet sur www.impots.gouv.fr - par **carte bancaire** ou par **prélèvement à l'échéance**



Occupation de la salle polyvalente

En raison de la pandémie et des mesures de sécurité sanitaire à prendre la Commune ne louera plus la salle polyvalente pour des événements privés jusqu'à amélioration de la situation. Nous vous remercions de votre compréhension.

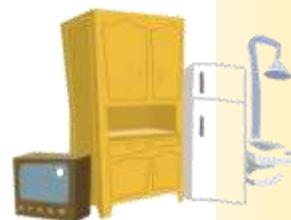
Encombrants

Ce service est réservé aux habitants de la Commune de Salignac. Cette collecte est réservée aux encombrants ménagers dont le poids ou le volume ne permet pas de les transporter dans un véhicule de tourisme et qui ne doivent en aucun cas être déposés à la collecte des ordures ménagères. Sont acceptés :

- les appareils électroménagers de grand format (cuisinière, réfrigérateur, lave-linge...);
- le mobilier de grand format (fauteuil, divan,...)

Ils font l'objet d'une collecte en porte à porte sur inscription préalable auprès du secrétariat de la Mairie de Salignac au moins 24h avant le jour de collecte. Téléphone mairie de Salignac 04.92.61.31.28.

Vendredi 18 Décembre 2020
Vendredi 19 Février 2021
Vendredi 23 Avril 2021
Vendredi 25 Juin 2021
Vendredi 20 Août 2021
Vendredi 22 Octobre 2021
Vendredi 17 Décembre 2021



Déchets verts

Suite au bon fonctionnement de la collecte des déchets verts, il a été décidé de prolonger la mise à disposition aux usagers du petit camion de la mairie



NOVEMBRE 2020	DECEMBRE 2020
7 & 8 NOVEMBRE : CHEMIN DES CHÊNES	5 & 6 DECEMBRE : CHEMIN DES CHÊNES
14 & 15 NOVEMBRE : PLACE HLM LE MARDARIC	12 & 13 DECEMBRE : PLACE HLM LE MARDARIC
21 & 22 NOVEMBRE : CHEMIN DES CHATAIGNIERS	19 & 20 DECEMBRE: QUARTIER SENS
28 & 29 NOVEMBRE : QUARTIER SENS	

JANVIER 2021	FEVRIER 2021
9 & 10 JANVIER : CHEMIN DES CHÊNES	6 & 7 FEVRIER : CHEMIN DES CHÊNES
16 & 17 JANVIER : PLACE HLM LE MARDARIC	13 & 14 FEVRIER : PLACE HLM LE MARDARIC
23 & 24 JANVIER : CHEMIN DES CHATAIGNIERS	20 & 21 FEVRIER : CHEMIN DES CHATAIGNIERS
30 & 31 JANVIER : QUARTIER SENS	27 & 28 FEVRIER : QUARTIER SENS

Le Foyer Rural

Vide-grenier et marché artisanal

Nous avons organisé un vide grenier, le dimanche 6 septembre 2020, au profit des actions du comité 04 de la Ligue contre le Cancer, comme cela avait été fait il y a 10 ans.

En raison de l'annulation de notre traditionnelle Fête des Plantes (COVID-19) nous avons profité de cette occasion pour ajouter un marché artisanal. Nous avons eu 13 emplacements pour le marché artisanal et 21 pour le vide grenier.

Le beau temps était de la partie et ce fût une réussite.

En cette période particulière de pandémie nous avons eu beaucoup plus de préparation et de documents à remplir (autorisation de la Préfecture) avec la mise en place d'une distanciation sociale, un sens de circulation, du gel hydro alcoolique, des panneaux, une obligation du port du masque et des poubelles spéciales COVID....

Nous avons eu de nombreux visiteurs sans que ce soit la cohue (très bien par rapport à la distance à respecter)

Lors de cette manifestation une nouveauté pour le Foyer : vente de frites, saucisses, merguez, qui a très bien fonctionné.



Une journée réussie !

Merci aux membres de l'équipe réduite mais présente ce jour-là. Merci à la ligue ainsi qu'à Josy pour son aide et ses conseils. Merci à la Municipalité du village de nous avoir épaulés. Merci aussi à Lionel pour son aide.

Bilan satisfaisant de cette journée :

Nous avons pu faire un don de 276 € à la ligue contre le cancer

Activités proposées durant l'année

Sophrologie avec Marc MARTIN, lundi de 18H à 19H

Chorale avec Grégory BARROIS, lundi et mardi de 20H à 22H tous les 15 jours

Théâtre avec Hubert DE POURQUERY, mercredi à 19H et jeudi à 19H15

Gym avec Bruno FABRE, jeudi de 18H15 à 19H15

Randonnée avec Patrick MARIN, 2 dimanches par mois

Il n'y a pas d'activités pendant les vacances scolaires.

Pour nous contacter :

☎ 04.92.31.95.31 ou 06.38.95.86.21

✉ frds04290@orange.fr

notre site internet : www.foyerruraldesalignac.org

COVID 19
Les activités sont suspendues
durant la période de confinement



L'école



Rentrée scolaire 2020/2021 :

C'est en chanson que cette rentrée scolaire 2020/2021 a pris note à Salignac. Après la classe, sous la direction de Sylvie, Brigitte, et Céline, nos chères têtes blondes ont poussé la chansonnette sous le regard attentif de leurs parents et grands-parents.

Malgré la circulation encore active du virus, nos écoliers ont rejoint le groupe scolaire sous un grand ciel bleu, de quoi réjouir cette rentrée.

Salignac et Entrepierres, faisant partie d'un RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal), les enfants de maternelle sont accueillis à l'école d'Entrepierres.

Cette année, l'école de Salignac compte, 58 élèves répartis en trois classes, du CP au CM2, répartis ainsi : 10 CP, 12 CE1, 16 CE2, 10 CM1, 10 CM2.

Dès ce jour de rentrée, les enfants ont pu prendre leur repas à la cantine sous les yeux bienveillants de Laurence, Nadine, Bruno et Sandrine.

Comme si le temps des vacances n'avait pas existé, les enfants ont repris le chemin du retour au domicile et les autres ont rejoint la garderie périscolaire qui a réouvert dès ce 1er septembre où Nadine, Bruno et Laurence les attendaient.

Conformément au nouveau « protocole sanitaire des écoles et établissements scolaires » établi par le ministère, la Mairie avait tout mis œuvre avec l'aide des personnels municipaux afin de respecter les conditions sanitaires préconisées. De quoi rassurer les familles et enseignantes !



Bruno et les enfants de la garderie avant le 2^{ème} confinement

L'aide aux devoirs

Intervenant : Bruno FABRE

Périodicité : Les lundis et jeudis de 17H à 18H

Elèves concernés : tous les enfants du CP au CM2 voulant être accompagnés dans leur travail par spontanéité ou sur demande des parents. Un échange avec les institutrices peut s'avérer également fructueux afin d'évaluer les besoins.

Déroulement : L'aide aux devoirs s'effectue individuellement ou par petits groupes et par classe (en général 10 à 15 minutes pour chacun et chaque groupe).

Objectifs : Apporter des conseils à chaque enfant dans le but qu'il acquiert davantage d'autonomie, de concentration et d'application. Lui donner des outils pour qu'il progresse sans pour autant faire le travail à sa place.

Qualités requises : Empathie, connaissances de bases et patience.

Mardi 13 octobre 2020 : Journée ELA



Comme chaque année, ce mardi 13 octobre 2020, Brigitte, Sylvie et Céline ont de nouveau associé les élèves à la semaine en faveur D'ELA, Association de parents et de patients motivés et informés qui unissent leurs efforts contre les leucodystrophies en établissant et en respectant des objectifs clairs :

- Aider et soutenir les familles concernées par une leucodystrophie,
- Stimuler le développement de la recherche,
- Sensibiliser l'opinion publique,
- Développer son action au niveau international.

La matinée a été rythmée par une présentation de l'Association aux élèves avec un film à l'appui. Puis s'est enchaînée la dictée d'ELA.

« À chaque édition, un auteur de renom rédige un texte inédit dédié au combat des enfants d'ELA contre la maladie. Ce texte fait ensuite l'objet d'une dictée, le même jour dans toute la France. Ce temps de la dictée marque le lancement officiel de la semaine nationale « Mets tes baskets » du 12 au 18 octobre 2020. Lue par un enseignant ou par une personnalité invitée par l'établissement, cette dictée n'est pas tant un concours d'orthographe qu'un moment d'échanges sur la solidarité, le respect, le handicap. Pour cette 17e édition, Karine Tuil, Prix interallié et Prix Goncourt ».

L'après-midi, les enfants ont pu participer à différents ateliers animés par les enseignantes Nadine, Laurence et Bruno.



Vendredi 16 octobre 2020, concert à la salle polyvalente

C'est au début de l'année scolaire 2019/2020 que les enseignantes de l'école de Salignac ont élaboré un projet baptisé « Education musicale » qui servait de fil conducteur pour l'année scolaire. Or, celui-ci n'a pu aboutir comme il se devait en fin d'année pour cause de la COVID 19.



Mais nos enseignantes ont tenu à mener au terme ce projet « d'Education musicale » sur lequel tout un travail avait été fait par les élèves (recherches d'informations sur les origines de la musique, sur les différents instruments, les compositeurs, etc). C'est ainsi que le vendredi 16 octobre 2020, veille des congés scolaires, tous les élèves ont présenté leurs travaux de recherche sous l'œil attentif de Mr l'inspecteur de circonscription Mr BUYCHAERT, de Messieurs RAUJOUAN et MALAQUIN, Conseillers Pédagogiques en éducation musicale. A cette

occasion, les élèves ont pu être récompensés par un concert donné par le groupe *Trio Des Quilles*. Avec une note de flûte donnée par Sylvie, les élèves ont pu faire entendre leurs voix à l'unisson accompagné par le *Trio*.

A la fin du concert, les élèves ont été invités à poser des questions au *Trio des Quilles*, celles-ci ont été abondantes et sont le reflet de tout un travail effectué préalablement.

Pour clore ce temps musical, un élève a tenu à jouer un petit morceau de piano. Il faut dire que nombreux sont les élèves qui apprennent d'un instrument ou sont baignés dans un univers musical par leur maman ou leur papa.

Les restrictions dues à la situation sanitaire encore trop présentes sur notre territoire n'a pu permettre ;

- la présence des parents et grands-parents,
- mais plus regrettable encore, que les anciens élèves de CM2 rentrés en 6ème en septembre dernier n'ont pu faire aboutir ce projet musical démarré en septembre 2019, dans lequel ils s'étaient investis.



SIVU

Source de la Pinole

Le 30 septembre 2020, les membres de la nouvelle équipe du SIVU Salignac-Entrepierrres accompagnés des agents techniques et de M .KISTON représentant le Conseil Départemental, ont participé à une visite guidée sur le réseau de la source LA PINOLE qui alimente nos habitations en eau potable.

Découverte de la source de Pierre Ecrite sur la commune de Saint-Geniez qui était la source initiale de notre réseau d'alimentation, et qui peut toujours être remise en fonction en cas de besoin.

Ensuite nous sommes allés sur le lieu de la source de LA PINOLE où Mr RAHON, Maire d'Authon, nous a retracé l'historique de la construction du réseau de la Pinole. Les travaux ont débuté en 1988, mise en service en août 1992 et le SIVOM (actuel SIVU) en assure l'entretien depuis octobre 1994.



CCAS

Cadeau aux nouveaux nés



Depuis le 25 juillet dernier, un kit naissance (tapis à langer, bavoir, lingettes), confectionné par des membres du CCAS avec la participation du Club des Aînés, est offert à tous les nouveaux nés sur la commune.

Activités proposées durant l'année

Les activités du Club des Aînés qui ont lieu les mercredis après-midi ont repris et sont **limitées à 10 personnes** ; un protocole a été remis à chaque participant (distanciation, masques, gel hydro alcoolique)

COVID 19
Les activités sont suspendues
durant la période de confinement

Les activités de couture du vendredi ont été avancées au jeudi après-midi avec les mêmes consignes de distanciation et port du masque.

Actions en faveurs des aînés

En raison des incertitudes et des réglementations sanitaires, la sortie habituellement proposée au Printemps a été annulée et le repas de Noël n'aura pas lieu. Le budget initialement prévu à cet effet sera exceptionnellement affecté aux colis de Noël destinés aux personnes de 75 ans et plus. Les personnes qui ont entre 65 et 74 ans et qui sont habituellement invitées au repas de Noël se verront offrir une bouteille. Nous savons que nous pouvons compter sur votre compréhension et nous vous en remercions.

Cérémonies

Départ du préfet Olivier JACOB, Violaine DEMARET lui a succédé

En place depuis le 9 juillet 2018 comme préfet des Alpes-de-Haute-Provence, Olivier JACOB a été nommé par Emmanuel Macron au poste de secrétaire général adjoint du Ministère de l'Intérieur, directeur de la modernisation et de l'administration territoriale. Il a organisé une cérémonie de départ le 14 août 2020 dans laquelle était invité les élus de Salignac. Violaine DEMARET, a été nommée pour lui succéder. Elle a pris fonctions officielles à compter du 24 août.



Rassemblement en hommage à l'enseignant assassiné et pour la défense de nos libertés

Le dimanche 18 octobre à 15h, devant la mairie, s'est tenu un rassemblement à l'appel du corps enseignant des Alpes de Haute Provence dont nous citons leur sollicitation :

« Au lendemain de l'attentat de Conflans Ste Honorine, où un professeur a été assassiné, toute la communauté éducative et l'ensemble de la société sont endeuillés. Cet assassinat lâche et abject d'un enseignant porte aussi atteinte à des principes fondamentaux de la République, la liberté d'expression et la liberté de conscience. Dans les Alpes de Haute Provence, vous êtes invité-e-s à venir vous recueillir collectivement, sans signe distinctif (qu'il soit politique, syndical ou religieux) devant la mairie de votre commune dimanche 18 octobre à 15h »

Les élus de la Commune ont souhaité organiser un second rassemblement en hommage au professeur Samuel PATY, le samedi 24 octobre 2020 devant la mairie.

Malgré l'information très tardive de ces appels, des Salignacais et Salignacaises, accompagnés de Mme Le Maire, sont venus témoigner de leur solidarité face à cet événement inacceptable.



Armistice 1^{ère} guerre mondiale



Dépôt de gerbe au monument aux morts devant la Mairie le 11 novembre 2020 à 11 heures

Seule la présence du Maire, des Adjointes et des Conseillers Municipaux sera possible.

La cérémonie sera donc malheureusement et exceptionnellement interdite au public

TRAVAUX SUR LA COMMUNE

Petits travaux réalisés par Éric et Franck, employés techniques de la commune



Le haut de l'amphithéâtre a été sécurisé par des barrières.



Pour faciliter l'accès à l'arrière de la salle polyvalente, un portillon remplace la barrière.



La sécurité du chemin des chênes a été améliorée par la pose d'un panneau STOP à l'intersection du chemin des châtaigniers (à côté de l'abribus).

Travaux de rénovation de l'appartement au-dessus de la mairie.

Suite au départ du locataire, des travaux ont été réalisés dans la salle de bain, une nouvelle cuisine a été installée, les peintures ont été rafraîchies et des nouveaux radiateurs ont été posés.



À LOUER



La commune cherche locataire pour un appartement de 73 m² situé au-dessus de la mairie. Entrée indépendante. Logement de type 5 composé de 3 chambres, d'une cuisine intégrée neuve (équipée d'une plaque vitrocéramique + hotte) ouverte sur pièce à vivre de 40 m² avec coin repas. Salle de bain refaite à neuf + wc séparé. Chauffage électrique avec radiateurs neufs. Montant du loyer mensuel 500.00 € (hors charges électricité – eau potable - taxe ordures ménagères) + dépôt de garantie du même montant. Sélection sur dossier.

S'adresser au secrétariat de la mairie au 04 92 61 31 28

ou par mail : salignachp@orange.fr

Disponible au 15 novembre 2020

Travaux au restaurant Le Mardaric

Après l'appel à candidature qui a été reporté à cause de la crise sanitaire, la commune a profité de ce temps pour réaliser des travaux dans les locaux du restaurant. Des travaux de peintures ont été réalisés dans la salle voutée, dans la cuisine et la réserve. Le carrelage a été rénové dans la cuisine. L'électricité a été reprise au niveau du bar. Et dans la chambre froide des travaux de plomberie, de carrelage et la reprise du mur ont été faits.

Travaux au cimetière communal

La Commune a engagé des travaux de réfection de l'enduit du mur qui sépare le cimetière des garages municipaux.



Travaux au lavoir du Mutin et tuiles sur le local du City Stade

Des tuiles ont été changées au lavoir du mutin. Et pour des raisons de sécurité, un chêne dépérissant a été abattu à proximité du lavoir.

Travaux d'enfouissement des lignes électriques

L'enfouissement en cours à l'entrée du village s'étendra vers la Rochette



Travaux d'élagage

A la demande de la société de transport scolaire Madame le Maire a fait le tour avec le car pour constater qu'il y avait des branches qui encombraient la voie communale. Dans l'urgence, la commune est intervenue afin de dégager les espaces de circulation devenue difficilement accessibles. Il est rappelé que selon l'article R 116-2 du Code de la Voirie Routière « il est interdit de laisser pousser des arbres à moins de deux mètres du domaine public routier » Les véhicules hauts sont contraints de se déporter de leur voie de circulation. Ceci est très dangereux et il faut absolument éviter tout accident. Votre responsabilité pourrait être engagée.

Nous demandons aux particuliers d'y être attentifs et de procéder à l'entretien de cet élagage.

Rappel : le brûlage des déchets verts est interdit quel que soit la zone. Les déchets verts doivent être compostés ou amenés en déchetterie, ou dans notre petit camion Mairie, ils comprennent : les déchets issue de tonte de gazon, les feuilles, les aiguilles mortes, les tailles d'arbres et d'arbustes.

Travaux à venir

Le passage de caméra dans le réseau assainissement au quartier SENS, nous a permis de constater l'endommagement de la canalisation par les racines des peupliers présents à quelques mètres. Le retrait par dessouchage de la végétation est prévu.



Peinture des volets des bureaux de la Communauté des Communes et de la Mairie



Réunions publiques

Antenne Free Mobile

Conformément à l'engagement de la nouvelle municipalité de communiquer sur les projets de grande dimension sur notre Commune, une réunion publique s'est tenue le vendredi 18 septembre devant une quarantaine d'administrés pour présenter le projet d'installation d'une antenne de téléphonie mobile.

Dans le cadre de l'engagement de couverture généralisée en 3G et 4 G du territoire, l'état français a conclu en 2018 un accord avec les opérateurs de téléphonie mobile. Pour notre Commune, Free mobile doit améliorer la couverture des zones suivantes : vallée du Rieu, quartier Boutouens, St Martin, le Lauron, les Perons, les Gours, le Cros.

Le projet initial de la société Free mobile fin 2019, proposait d'installer l'antenne sur la chapelle St Joseph. La nouvelle municipalité n'a pas retenu cette implantation. La nouvelle antenne de type sapin sera donc positionnée au nord-est de la chapelle, permettant la préservation et l'intégration de l'émetteur dans le paysage. Ainsi, les habitants des zones concernées bénéficieront d'une bonne couverture 3G et 4G. Cet émetteur sera mis en service en avril 2021.



Adressage



Ce même vendredi 18 septembre, en préambule, Monsieur CLAVEL, responsable action commerciale à La Poste, présentait le projet de l'adressage qui consiste à attribuer une adresse avec numérotation (métrique) et nom des voies à chacun des administrés. L'adresse des usagers constitue un enjeu majeur pour l'amélioration des secours, et différents services (soins, dépannage, livraison, courrier) permettant de joindre les correspondants sans encombre ni retard.

Les certificats d'adresse et les plaques numérotées devraient être remis à chacun en fin d'année 2020 ou début 2021.

Une information individuelle vous sera adressée.

Plus Belle la Vie

Un SALIGNACAIS, Hubert DE POURQUERY, acteur dans le feuilleton quotidien « Plus belle la vie » tous les soirs sur France 3.

Un personnage haut en couleur dans le rôle de M. André BOUILLEAU, qui n'est autre que l'amant d'Yvonne.

A regarder sans modération en « Replay »





Nos amis les chiens



La vie à la campagne est synonyme de calme. Je fais attention à ceux qui vivent aux alentours et je respecte leur tranquillité.

Quand le maître n'est pas là, le chien aboie !

Nous constatons que de plus en plus d'administrés se plaignent auprès de la Mairie des nuisances occasionnées par les aboiements et les divagations de chiens.

Le chien est un bon compagnon pour l'homme à condition que celui-ci ne soit pas la source de bruit gênant pour le voisinage.

Il est formellement interdit de jour comme de nuit, de laisser aboyer, hurler, gémir, de façon répétée ou prolongée un ou des chiens dans un logement, sur un balcon, dans une cour, ou dans un jardin. Les propriétaires sont tenus de prendre toutes les mesures appropriées pour préserver la tranquillité du voisinage.

Nous rappelons également que tous les propriétaires de chiens de 1ère et 2ème catégorie doivent venir obligatoirement les déclarer en Mairie.

Tous les chiens doivent être tenus en laisse ou enfermés de façon à ce qu'ils ne divaguent pas sur la voie publique.

(Loi 2212-2 du code général des collectivités territoriales et article 213 du code rural)



Déclarez vos ruches

Entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre

Une obligation annuelle pour tout apiculteur, dès la première colonie d'abeilles détenue

Toutes les colonies d'abeilles sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, ruchettes ou ruchettes de fécondation

Quels avantages pour les apiculteurs ?

- Connaître l'évolution du cheptel apicole
- Améliorer la santé des abeilles
- Mobiliser des aides européennes pour la filière apicole

Une procédure simplifiée de déclaration en ligne sur

mesdemarches.agriculture.gouv.fr



BŒUF A LA BOURGUIGNONE

6 personnes

Préparation 30 mn

Marinade : 3 h

Cuisson 5 h

1.5 kg de pointe de culotte

ou de tranche

1 pied de veau

150 g de lard gras

2 cuillerées à soupe de farine

100 g de beurre

quelques branches de persil

1 brindille de thym

1 feuille de laurier

400g de champignons

200 g de lard de poitrine maigre

2 douzaines de petits oignons

1 dl de cognac

1.5 dl de bon vin

de Bourgogne rouge

Larder la pièce, l'assaisonner, la mettre en marinade pendant 3 heures.

Désosser, ébouillanter et ficeler le pied de veau ; briser menu l'os.

Egoutter, éponger le morceau de viande et le mettre au feu à rissoler sur tous les côtés.

La pièce étant parfaitement rissolée, l'enlever et la tenir en réserve sur un plat, ajouter la farine au beurre et faire roussir lentement le mélange en remuant constamment.

Délayer avec la marinade, faire bouillir tout en remuant avec un fouet à sauce et remettre la pièce dans cette sauce très claire qui doit la couvrir juste à hauteur. Adjoindre le persil, le thym et le laurier liés en bouquet, le pied de veau, les os, la couenne du lard ébouillantée, les jambes de champignons bien nettoyées, mettre le couvercle et cuire régulièrement très lentement au four pendant 4 heures.

Couper le lard de poitrine en lardons d'un centimètre de côté, l'ébouillanter 5 minutes, l'égoutter et l'éponger ; le faire rissoler à la poêle avec une noix de beurre : l'enlever sur une assiette et ; à sa place, dans le même beurre, faire colorer les oignons.

Après les 4 heures du premier temps de cuisson, retirer la pièce et le pied puis passer la sauce à la passoire fine. Remettre dans la casserole le morceau de bœuf, le pied coupé en gros dés, le lard, les oignons, les têtes de champignons coupées en quartiers et la sauce passée. Faire bouillir à nouveau et cuire au four à couvert très doucement – mijoter – encore une heure.

Au terme de cette cuisson, le fond doit être réduit à 6 dl au plus. Si la quantité était supérieure, il serait nécessaire de le faire bouillir jusqu'à ce point de réduction.



Dressage

Poser la pièce sur un plat rond et creux, l'entourer de la garniture, arroser le tout avec la sauce et servir.

CUISINE – RECETTE de PAUL BOCUSE « La Cuisine du Marché » Flammarion

BON APPETIT !!

Vous pouvez retrouver sur le site internet de la commune : www.salignac04.fr toutes les actualités concernant la commune, les démarches administratives, les comptes rendus des conseils municipaux, les informations de vie pratique, les menus de la cantine...

Imprimé par nos soins. Ne pas jeter sur la voie publique.